

Département du Tarn  
Arrondissement :  
CASTRES  
MAIRIE de VABRE  
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 02 juillet 2024

Date de la convocation: 26/06/2024  
L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre

Membres en exercice :

14

Présents : 13

Représentés : 0

Votants : 13

**Présents :** Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

**Absents excusés :** Michel CALS

**Secrétaire de séance :** Michel PERALES

**N° DE 2024 061**

**Objet : Tarif eau assainissement du 01/10/2024 au 30/09/2025**

Mme le Maire informe le conseil municipal des principales modifications concernant l'eau potable et l'assainissement

- Concernant l'eau potable, elle propose de fusionner les deux tranches de consommation d'eau
- Concernant l'assainissement, elle propose de mettre en place un abonnement annuel à l'assainissement pour les habitations reliées à l'assainissement collectif de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2224-1

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à la majorité :

- Fixe le prix de l'eau et de l'assainissement comme suit :

Abonnement annuel au réseau d'eau potable	99.00 €/an	Quatre-vingt-dix-neuf euros par an
Consommation	1.80€/m3	Un euro et quatre-vingt cents par m3 consommé
Abonnement annuel au réseau d'assainissement	15.00 €/an	Quinze euros par an
Redevance assainissement	1,80€/m3	Un euro et quatre-vingt cents par m3 consommé
Branchement au réseau d'eau potable ou d'assainissement	700.00 €	Sept cents euros le branchement
Reprise de concessions (réouverture de compteur d'eau)	120,00 €	Cent vingt euros
Remplacement compteur suite au gel	180,00 €	Cent quatre-vingt euros

2025 - Précise que ces tarifs sont applicables pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025

- Rappelle que le branchement au réseau d'eau potable ou d'assainissement est limité à cinq mètres linéaires.



Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

**Madame Françoise Pons**

Madame PONS Françoise

Maire de Vabre (Tarn)



**Maire de VABRE**

Monsieur Michel PERALES

Secrétaire de séance



AGEDI Dépôt Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/07/2024 081-218103059-20240702-DE_2024_061-DE